

Jessica Parent

Avocate principale

Jessica Parent fait partie du groupe Droit du travail et de l'emploi du cabinet.

Dans le cadre de sa pratique, elle est appelée à traiter de questions diverses et variées, touchant notamment l'embauche et la cessation d'emploi, les normes du travail, les droits et libertés de la personne, les décrets de convention collective, l'imposition de mesures disciplinaires et l'interprétation et l'application de contrats d'emploi et de conventions collectives de travail.

Me Parent est régulièrement impliquée dans des dossiers complexes d'acquisition et de vente d'entreprises, que ce soit au stade du processus de vérification diligente ou pour offrir des conseils stratégiques en lien avec l'intégration des employés. Elle a aussi développé une expertise particulière quant aux exigences réglementaires afférentes aux agences de placement de personnel et aux agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires.

Avant son arrivée chez Lavery, Me Parent a notamment travaillé à titre de conseillère en relations de travail dans le secteur hospitalier, où elle a acquis une expérience pratique en matière de rapports collectifs de travail et d'enquêtes en milieu de travail. Par ailleurs, durant ses études universitaires, elle a œuvré au sein de la Direction des affaires juridiques de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Me Parent figure au palmarès du doyen de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et s'est vu décerner le Prix des Éditions Yvon Blais en rédaction juridique.



Publications

Jessica Parent et Étienne C. Laplante, « Changements importants à la SSUC annoncés: serez-vous dorénavant admissibles et que devez-vous considérer? », juillet 2020

Zeïneb Mellouli, Véronique Morin, Richard Gaudreault et Jessica Parent, « COVID-19 - Assouplissements au programme fédéral de travail partagé : une solution pour préserver votre capital humain? », mars 2020

Jessica Parent et Loriane Richard, « Fractionnement d'accréditation : la Cour d'appel remet en question l'application systématique des critères traditionnels », Le Droit de savoir, juin 2017

Myriam Lavallée et Jessica Parent, « Choisir entre embaucher un employé ou faire appel à un

[travailleur autonome : avantages, inconvénients et pièges à éviter](#) », article publié sur le site [Lavery Go inc. à l'intention d'entreprises en démarrage, mai 2017](#)

■ [Myriam Lavallée et Jessica Parent, « Cours de secourisme exigé par le ministère de la Famille : l'employeur est-il tenu de payer le temps de formation? »](#), article publié dans un bulletin [d'information juridique à l'intention des dirigeants de services de garde, édition janvier 2017](#)

Distinctions

■ *Ones to Watch, The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit du travail et de l'emploi, 2024

Formation

■ LL.B., Université de Sherbrooke, 2015

■ Programme court en relations de travail, Université du Québec à Trois-Rivières, 2016

■ Certificat en traduction, University of Toronto, 2020

Conseils et associations

■ Jeune dirigeante de la relève, Caisse Desjardins Laviolette, 2018

■ Membre du conseil d'administration de l'entreprise d'économie sociale en aide à domicile Ménagez-vous, 2017-2018

■ Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec